



ECOWAS COMMISSION  
COMMISSION DE LA CEDEAO  
COMISSÃO DA CEDEAO



## **Division de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (DRRSA)**

**Projet d'appui à la stratégie régionale de stockage pour la sécurité alimentaire en  
Afrique de l'Ouest**

### **TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)**

**Recrutement d'un binôme de consultants pour la Réalisation d'une étude pour la  
finalisation de la méthodologie d'intervention en Aliments Bétails de la RRSA et  
l'actualisation du manuel de procédure**

**Septembre 2026**





## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'espace ouest-africain demeure fortement exposée aux effets combinés des aléas climatiques et effets des changements climatiques, de la dégradation des sols et des pâturages, des déplacements forcés de populations et de troupeaux dus aux conflits, des perturbations des marchés et de la hausse des prix aggravés par les crises internationales.

Ces facteurs affectent particulièrement les systèmes pastoraux et agro-pastoraux. Les déficits fourragers et l'accès limités aux pâturages et aliments du bétail, peuvent entraîner une dégradation de l'état corporel des animaux, une baisse de la productivité, une augmentation des mortalités, des ventes précoces de bétail et une décapitalisation entraînant la dégradation durable des moyens d'existence des ménages pastoraux.

Dans ce contexte, l'intégration de l'aliment bétail (AB) dans les instruments de réponse de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) constitue un levier important pour renforcer la capacité régionale de prévention et de réponse aux crises pastorales.

Cette composante « aliment bétail » de la RRSA ne repose pas nécessairement sur la constitution d'un stock physique régional permanent. Elle vise prioritairement à doter la Réserve d'une capacité de mobilisation rapide de l'aliment bétail en période de crise, fondée notamment sur l'anticipation, la connaissance des marchés et des chaînes d'approvisionnement, la préqualification et la contractualisation avec des fournisseurs ainsi que l'articulation avec les dispositifs nationaux existants.

La RRSA doit pouvoir intervenir de manière rapide, transparente, prévisible et économiquement efficiente lorsqu'un pays fait face à une crise pastorale dépassant ses capacités nationales de réponse.

L'intervention de la RRSA doit s'inscrire dans une logique de subsidiarité et de complémentarité avec les mécanismes nationaux de réponse. Elle intervient lorsque l'ampleur ou la nature de la crise pastorale dépasse les capacités de réponse du ou des États concernés. La méthodologie devra, à cet effet, préciser les critères permettant d'apprécier les capacités nationales de réponse et de justifier le recours au mécanisme régional.

Une telle capacité de réponse suppose toutefois de disposer dans un premier temps d'une approche régionale clairement définie et validée par l'ensemble des acteurs permettant notamment :

- D'identifier et de caractériser les situations de crise pastorale en s'appuyant sur les instruments et dispositifs existants aux niveaux local, national et régional ;
- De déterminer les conditions et les seuils de déclenchement d'une intervention ;
- D'évaluer et de quantifier les besoins en aliment bétail ;
- De cibler les zones et ménages et individus éligibles ;
- De déterminer les modalités d'intervention ;
- D'identifier des partenaires de mise en œuvre ;
- De mobiliser rapidement les ressources financières ;
- De superviser l'acheminement et le déploiement des produits sur le terrain ;
- D'assurer le suivi, le contrôle et l'évaluation des interventions.

Dans un second temps de disposer d'un manuel de procédures permettant de passer rapidement de la décision d'intervention à l'acquisition et à la mise à disposition effective de l'aliment bétail. Il décrit le processus concret permettant à la RRSA de constituer un vivier de fournisseurs fiables, de les préqualifier, de les sélectionner et de les contractualiser avant ou au moment du déclenchement d'une



intervention. Cela nécessite, le développement d'une capacité d'approvisionnement rapide se basant sur les relations avec les acteurs du secteur privé. La connaissance des chaînes d'approvisionnement régionales, des producteurs, fournisseurs, importateurs, stocks, capacités de production, infrastructures et corridors logistiques doit permettre à l'ARAA de mettre en place des mécanismes de contractualisation permettant une mobilisation sûre et rapide de quantités importantes d'aliment bétail.

Il apparaît ainsi nécessaire de finaliser la méthodologie d'intervention de la RRSA en matière d'aliment bétail sur laquelle des travaux ont déjà été réalisés, d'actualiser le manuel de procédures et d'accompagner l'ARAA dans la préparation et la mise en place d'un dispositif de contractualisation avec les fournisseurs.

Depuis la création de la RRSA de nombreux travaux, études et initiatives pilotes ont été réalisés pouvant nourrir la définition d'une approche et de pratiques de référence, notamment :

| <b>Intitulé</b>                                                                                                                                                                                                  | <b>Auteur ou commanditaire</b>                     | <b>Année</b> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|--------------|
| Procédures d'importation exceptionnelles de l'aliment bétail                                                                                                                                                     | Consultant<br>RBM/OXFAM<br>ARAA/AECID              | 2025         |
| Etude de faisabilité de la centrale d'achat                                                                                                                                                                      | Bureau d'étude<br>ZAHAB Group                      | 2025         |
| Le dispositif de collecte et de diffusion des informations autour des BAB                                                                                                                                        | RBM/OXFAM                                          | 2024         |
| Application de réservation et d'achat de l'aliment bétail                                                                                                                                                        | OXFAM                                              | 2024         |
| Le protocole harmonisé d'analyse de l'aliment bétail                                                                                                                                                             | UPM                                                | 2024         |
| Le dispositif de collecte et de diffusion des informations autour des BAB                                                                                                                                        | RBM/OXFAM                                          | 2024         |
| Capitalisation sur les méthodes de ciblage mises en œuvre par les dispositifs nationaux de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles des pays membres de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire ; | AFD/BM                                             | 2024         |
| Rapport de l'Atelier régional de concertation pour l'opérationnalisation de la Composante Aliment bétail de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire                                                         | ARAA                                               | Mai 2024     |
| Mise en place de la composante « aliments du bétail » de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire de la CEDEAO                                                                                               | Konate et Pons<br>CEDEAO                           | Jan 23       |
| Analyse-diagnostic du secteur de l'alimentation animale dans l'espace CEDEAO                                                                                                                                     | Consultant Kagoné<br>CEDEAO                        | Sept 2023    |
| Rapport consolidé de l'opération de mise à disposition d'aliments pour bétail aux membres                                                                                                                        | APESS/ARAA                                         | Fév 2021     |
| Stratégie pour la mise en œuvre de la composante aliment bétail de la RRSA                                                                                                                                       | Consultant Gabriel<br>Pons. AECID/UE               | Mai 2021     |
| Étude de faisabilité Projet pilote de mise en œuvre de la Réserve d'Aliment du Bétail                                                                                                                            | RBM                                                | Sept 2017    |
| Étude de faisabilité Projet pilote de mise en œuvre de la Réserve d'Aliment du Bétail                                                                                                                            | Consultants<br>Bernard,<br>Cedeao, Uemoa et<br>RBM | Août 2015    |



|                                                     |     |  |
|-----------------------------------------------------|-----|--|
| Stratégie de mise en place de la réserve régionale. | RBM |  |
|-----------------------------------------------------|-----|--|

Deux études commanditées par l'ARAA sont en cours de lancement et vont se dérouler parallèlement à la présente étude et vont s'autonourrir :

- Etude de base sur le marché régional de l'aliment bétail en Afrique de l'Ouest et au Sahel et la définition d'une stratégie pour l'accompagnement du secteur privé (financement direct AECID).
- Capitalisation des méthodes de ciblage pour la distribution d'AB existant dans la région et définition des critères de sélection des pays bénéficiaires. Elaboration d'une feuille de route pour l'accompagnement des pays pilote (financés sur le même projet)

La valorisation de ces résultats alimentera la présente étude. À cet effet, cette valorisation consiste à exploiter les résultats, données, outils, méthodes, bonnes pratiques et autres aspects relatifs aux crises pastorales et à l'approvisionnement en aliment bétail. Cette valorisation permettra d'identifier les acquis à consolider, les insuffisances à corriger et les pratiques pouvant être harmonisées à l'échelle régionale. Elle servira également de base pour répondre à la problématique de l'étude dans ses deux volets.

De ce fait, une articulation étroite devra être assurée avec les deux études conduites parallèlement, Leurs résultats constitueront des intrants de la présente étude. Des échanges réguliers entre les différentes équipes de consultants et l'ARAA seront organisés afin d'assurer la complémentarité des travaux et de garantir la cohérence des outils et mécanismes proposés.

## **2. Le problème à traiter dans le cadre de la finalisation de méthodologie d'intervention de la réserve (volet 1 de l'étude)**

La RRSA ne dispose pas encore d'un mécanisme pleinement opérationnel et harmonisé pour permettre d'intervenir rapidement en cas de crise pastorale par l'acquisition et la mise à disposition d'aliment bétail de qualité dans les zones affectées. Ainsi, la méthodologie régionale devra définir les règles, critères, indicateurs et seuils permettant à la RRSA de déterminer de manière objective et transparente : (i) quand intervenir face à une crise pastorale ; (ii) sur la base de quels indicateurs agro-climatiques, pastoraux, économiques et sociaux déclencher une intervention ; (iii) quelles zones géographiques prioriser ; (iv) quels ménages, éleveurs ou troupeaux cibler ; (v) quelles quantités d'aliment bétail mobiliser en fonction du cheptel, du niveau de déficit, de la durée de la crise et du taux de couverture retenu ; (vi) quelles modalités d'acquisition, de stockage, d'acheminement et de distribution utiliser ; et (vii) comment articuler l'intervention régionale avec les dispositifs nationaux, les banques d'aliment bétail, les organisations pastorales, les marchés et les autres mécanismes de réponse existants.

## **3. Le problème à traiter dans le cadre de l'actualisation de la procédure d'achat et de préqualification/contractualisation (volet 2 de l'étude)**

La RRSA ne dispose pas encore d'un manuel pleinement opérationnel permettant de constituer un vivier de fournisseurs fiables, préqualifiés, sélectionnés et de contrats cadres à activer en cas de crise liée à un déficit fourrager.

Pour cela, l'étude doit répondre aux questions suivantes :

- Comment réduire le délai, préqualifier les fournisseurs avant la crise ?
- Qui peut réellement produire, stocker et livrer les volumes requis, garantir que l'aliment acheté respecte les spécifications régionales et les quantités et les délais de livraison en période de crise
- Qui fait quoi entre RRSA, États, fournisseurs, laboratoires, transporteurs et structures de distribution ?



- Comment documenter le processus et évaluer les fournisseurs ?

En conclusion la méthodologie doit répondre à « quand, pourquoi, où, pour qui, combien et quelle réponse ? » ; le manuel de procédures et le processus de préqualification/contractualisation devront ensuite répondre à « comment acheter, auprès de qui, comment contrôler, transporter, livrer et contractualiser ? ».

La réponse à ces questions doit surtout permettre de construire un mécanisme régional d'intervention d'urgence pastoral réellement déclenchable, avec des règles, des fournisseurs, des procédures, des outils et des responsabilités définis en amont des crises.

#### 4. Objectif Général

**4.1.** L'objectif général de l'étude est de disposer d'une méthodologie d'intervention et d'un manuel consensuels et validés, par l'ensemble des parties prenantes permettant l'opérationnalisation de la composante « Aliment bétail de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire pour répondre aux crises pastorales causées par un déficit fourrager. **Objectifs spécifiques (volet 1)**

Sur la base des travaux précédents, de l'expérience des pays et des acteurs non étatiques et des concertations avec les principales parties prenantes :

- OS1 : proposer une approche méthodologique anticipative et harmonisée d'intervention de la RRSA pour compléter les efforts des pays à faire face aux crises pastorales qui couvre l'ensemble du cycle de réponse<sup>1</sup>, la surveillance, l'identification des crises pastorales, la décision et les modalités d'intervenir jusqu'à l'acquisition, le ciblage, la distribution, l'évaluation, la capitalisation et retour d'expérience
- OS2 : Proposer des critères, seuils, indicateurs de déclenchements de la RRSA en cas de crise pastorales qui s'alignent et complètent les procédures existantes ;
- OS3 : définir le Processus de validation technique et institutionnel de la méthodologie et des procédures pour s'assurer que les outils proposés sont à la fois techniquement robustes, opérationnels, conformes aux orientations de la CEDEAO et appropriables par les acteurs clés.
- OS4 : Proposer un panier de produits et outils à considérer dans les opérations de la RRSA en réponse aux crises pastorales, définir les spécifications techniques et les procédures de contrôle de la quantité et de la qualité de ces produits ;
- OS5 : Apporter un appui technique à la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire pour la conduite d'une intervention pilote de mobilisation d'aliment bétail en réponse à une crise pastorale permettant de tester la méthodologie proposée ;

---

<sup>1</sup> la surveillance et l'alerte pastorale ; (ii) l'analyse et la confirmation de la crise ; (iii) le déclenchement et la prise de décision ; (iv) l'évaluation, le ciblage et la priorisation des zones et bénéficiaires ; (v) l'estimation et le dimensionnement des besoins en aliment bétail ; (vi) la mobilisation des ressources et des financements ; (vii) l'acquisition et la mobilisation des stocks, y compris le recours aux contrats-cadres ; (viii) le contrôle de la qualité et la réception ; (ix) le stockage et la gestion des stocks ; (x) le transport et l'acheminement ; (xi) la distribution de l'aliment bétail, y compris à travers les banques d'aliments pour bétail et les mécanismes appropriés de transferts ou de bons ; (xii) le suivi, le contrôle et la traçabilité des opérations ; (xiii) la gestion des plaintes et des réclamations ; (xiv) le reporting ; et (xv) l'évaluation, la capitalisation et le retour d'expérience.



## 4.2. Objectifs spécifiques (volet 2)

- OS6 : Actualiser le manuel de procédures en y intégrant de manière claire et standardisée les procédures applicables à chaque étape du cycle de réponses, depuis la surveillance et l'identification des crises pastorales jusqu'à l'acquisition, le ciblage, la distribution, l'évaluation, la capitalisation et retour d'expérience
- OS7 : Accompagner la RRSA à opérationnaliser le dispositif de contractualisation avec les principaux producteurs et/ou fournisseurs d'aliment pour bétail (contrat cadre, préqualification, etc.) pour permettre, dès la déclaration d'une crise pastorale, d'intervenir en mobilisant rapidement les fournisseurs préqualifiés et de sécurisant les volumes, la qualité, les délais et les conditions de livraison de l'aliment bétail requis

## 5. Résultats attendus

### 5.1. Résultats attendus (volet 1)

À l'issue de l'étude, les résultats suivants sont attendus :

- OS1R1 : Une approche méthodologique anticipative et harmonisée d'intervention de la RRSA pour compléter les efforts des pays à faire face aux crises pastorales, couvrant l'ensemble du cycle de réponse et intégrant les acquis des pays, est approuvée ;
- OS2R2 : Des critères, indicateurs, seuils de déclenchements, mécanismes d'intervention de la RRSA en cas de crise pastorale qui s'alignent et complètent les procédures existantes sont définis ;
- OS3R3 : le Processus de validation technique et institutionnel de la méthodologie et des procédures pour s'assurer que les outils proposés sont à la fois techniquement robustes, opérationnels, conformes aux orientations de la CEDEAO et appropriables par les acteurs clés, est approuvé.
- OS4R4 : Un panier de produits et outils à considérer dans les opérations de la RRSA en réponse aux crises pastorales ainsi que les spécifications techniques et les procédures de contrôle de la quantité et de la qualité de ces produits sont définis
- OS5R5 : Le consultant apporter un appui technique à l'équipe de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire dans la conduite d'une intervention pilote de mobilisation d'aliment bétail en réponse à une crise pastorale permettant de tester la méthodologie proposée ;

### 5.2. Résultats attendus (volet 2)

- OS5R5 : Le manuel de procédures est actualisé intégrant de manière claire et standardisé les procédures applicables à chaque étape du cycle de réponse ;
- OR6R6 : La RRSA est accompagnée pour opérationnaliser le dispositif de contractualisation avec les principaux producteurs et/ou fournisseurs d'aliment pour bétail (contrat cadre, préqualification, etc.)

## 6. Méthodologie

### 6.1. Portée de l'étude



L'étude couvrira l'ensemble du mécanisme d'intervention de la RRSA en aliment bétail (AB), avec pour finalité de renforcer son soutien aux capacités de réponse des Etats aux crises pastorales, de manière anticipée, rapide, harmonisée, transparente et efficiente.

Elle aura une portée régionale, couvrant les États concernés par la Stratégie Régionale de Stockage de Sécurité Alimentaire révisée et la RRSA et, en priorité, les pays incluant des zones pastorales et agropastorales exposées aux déficits fourragers et aux crises pastorales, notamment le Mali, Le Niger, le Burkina, le Sénégal, le nord du Nigeria, le Tchad et la Mauritanie. La sélection de ces pays pour conduire l'étude repose sur des **critères basés sur** la représentativité des différentes situations pastorales et institutionnelles de la région, notamment la récurrence aux crises pastorales dues aux déficits fourragers (1), la vulnérabilités aux systèmes pastoraux (2), l'importance stratégique du pastoralisme (3), l'expérience du pays en matière d'intervention en Aliment bétail pour répondre aux crises (4), les capacités organisationnelles et institutionnelles en réponses aux crises entre autre l'existence de dispositifs nationaux de réponses aux crises, présence active des organisateurs d'éleveurs et des acteurs clés comme les fournisseurs et les BAB (5),

Elle prendra en compte les spécificités des différents contextes nationaux tout en recherchant une harmonisation des principes, procédures et outils au niveau régional.

Le consultant assurera la concertation avec les acteurs clés de la sous-région, impliquera notamment la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS, les États membres et leurs services techniques, les structures nationales chargées de l'élevage, du pastoralisme et de la sécurité alimentaire, les organisations d'éleveurs, les producteurs et fournisseurs d'aliment bétail, les opérateurs de stockage et de transport et les partenaires techniques et financiers concernés.

## **6.2. Approche méthodologique générale**

L'étude sera conduite selon une approche inclusive, itérative et orientée vers l'opérationnalisation. Elle combinera une revue documentaire et réglementaire, un diagnostic de l'existant, des consultations des parties prenantes, une analyse des chaînes régionales d'approvisionnement en aliment bétail, des travaux techniques de finalisation de la méthodologie d'intervention, l'actualisation du manuel de procédures, ainsi que l'accompagnement de l'ARAA dans la contractualisation ou la préqualification des fournisseurs.

La démarche sera complétée par le développement d'outils opérationnels, une simulation d'intervention d'urgence et un processus de validation technique et institutionnelle, afin de garantir la faisabilité, l'appropriation et l'opérationnalisation effective du dispositif régional.

La méthodologie prévoit explicitement, avant la rédaction finale du référentiel méthodologique et du manuel de procédures, une étape intermédiaire de présentation, de discussion et de validation des principales hypothèses, options et choix structurants proposés par les consultants sur les aspects relatifs au déclenchement, le dimensionnement, les modalités de mobilisation, le financement et la contractualisation. Cette étape permettra de recueillir les arbitrages institutionnels en amont, afin de sécuriser les choix méthodologiques et d'éviter que des modifications substantielles ne soient demandées au stade de la validation finale.

## **6.3. Périmètre de l'étude et finalité**



L'étude couvrira deux volets. Le volet 1 concerne la méthodologie d'intervention et le volet 2 concerne le processus d'achat et de préqualification/contractualisation.

#### 6.3.1. Le volet 1 de l'étude

Le champ d'action de la méthodologie d'intervention couvre :

- Le cadre de décision et règles applicables à tout le cycle de réponse : surveillance, l'identification des crises pastorales, la décision et les modalités d'intervenir jusqu'à l'acquisition, le ciblage, la distribution, l'évaluation, la capitalisation et retour d'expérience ;
- La définition et la hiérarchisation du panier de produits en tenant compte notamment de la nature et de l'intensité des crises, des systèmes d'élevage concernés, des catégories d'animaux ciblées et des périodes d'intervention. Pour chaque produit retenu, des spécifications techniques devront être établies couvrant notamment la valeur nutritionnelle, l'innocuité, le conditionnement, l'étiquetage, la durée et les conditions de conservation, ainsi que les modalités d'échantillonnage, d'analyse et de contrôle de la qualité.
- L'identification des acteurs impliqués et la clarification du rôle attendu à chaque étape, notamment la CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS, les États membres, les services techniques, les organisations d'éleveurs (niveau régional, national, local), les fournisseurs, les transporteurs et les acteurs de la distribution.
- La validation de la méthodologie, à travers des consultations nationales et régionales, des ateliers techniques et une simulation d'intervention permettant de vérifier que le dispositif peut effectivement être activé en situation d'urgence.
- L'accompagnement de la RRSA dans la réalisation d'une opération pilote de mobilisation d'aliment bétail en réponse à une crise pastorale pour tester la méthodologie proposée.

#### 6.3.2. Le volet 2 de l'étude

Le champ d'action des procédures d'achat et de préqualification/contractualisation couvre :

- L'analyse et la valorisation des chaînes d'approvisionnement en AB, à travers l'identification des producteurs, fournisseurs, importateurs, stocks, capacités de production, infrastructures de stockage et acteurs logistiques susceptibles d'être mobilisés en situation d'urgence.
- La mise en place d'un mécanisme de contractualisation anticipée, comprenant la définition des critères de préqualification des fournisseurs, l'élaboration des spécifications techniques, la préparation des dossiers et modèles de contrats-cadres et la définition des modalités d'activation des commandes en cas de crise.
- Le développement des outils opérationnels, notamment les fiches de demande d'intervention, outils de calcul des besoins, grilles de ciblage, outils de sélection des fournisseurs, bons de commande, tableaux de suivi et mécanismes de traçabilité.

La finalité des deux volets de l'étude est de permettre à la RRSA de disposer d'un mécanisme régional harmonisé d'intervention, et d'un manuel de procédures permettant de mobiliser rapidement et efficacement de l'aliment bétail de qualité en faveur des éleveurs vulnérables affectés par les crises pastorales, tout en renforçant les capacités de l'ARAA à anticiper et sécuriser les approvisionnements.

### 6.4. Etapes



| Etapes                                                                                                                  | Contenu                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Finalité                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Volet 1 : Méthodologie d'intervention</b>                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                             |
| Etape 1 : cadrage et de revue documentaire                                                                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Revue des documents de la RRSA, de l'ARAA et de la CEDEAO ;</li> <li>• Prise en compte des études antérieures contribuant à l'opérationnalisation de la composante aliment bétail de la RRSA ;</li> <li>• Définir les critères de déclenchement</li> <li>• Analyse du manuel de procédures existant ;</li> <li>• Revue des expériences antérieures d'intervention en aliment bétail ;</li> <li>• Analyse des textes et procédures d'acquisition applicables ;</li> <li>• Revue des stratégies nationales et régionales de sécurité alimentaire et pastorale ;</li> <li>• Analyse des mécanismes existants de stockage et d'approvisionnement</li> <li>• Analyse des critères de déclenchements</li> <li>• Identification des bonnes pratiques régionales et internationales.</li> </ul> | Rapport diagnostic et écarts à combler identifiés                                                                                                                                           |
| Etape 2 : consultation des parties prenantes pour associer les principaux acteurs du dispositif                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultations CEDEAO/ARAA</li> <li>- Consultation UEMOA, CILSS</li> <li>- Consultations OP</li> <li>- Consultations services techniques nationaux</li> <li>- Consultations ONG, SNU, PTF</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Les expériences, contraintes et propositions des acteurs sont reçues.                                                                                                                       |
| Etape 3 : Identification du panier de produits, spécifications techniques et procédures de contrôle qualité et quantité | <ul style="list-style-type: none"> <li>- élaboration des fiches techniques et des spécifications minimales de chaque produit,</li> <li>- la définition des exigences de conditionnement, d'étiquetage et de traçabilité, la mise en place de procédures harmonisées de contrôle qualitatif et quantitatif avant</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Un panier régional des aliments bétail prioritaires de la RRSA ; Des fiches techniques standardisées pour chaque type d'aliment ; Un référentiel régional des normes et seuils de qualité ; |



|                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                         | achat, à la réception, pendant le stockage et lors de la distribution                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Un cahier des charges type pour les achats d'aliment bétail ;<br>Une procédure standard de contrôle qualité et quantité ;<br>Des fiches/formulaires de contrôle à l'achat, à la réception, au stockage et à la distribution                                                                                                                                                          |
| Etape 4 : Finalisation de la méthodologie d'intervention pour construire le processus régional standardisé d'intervention en aliment bétail.                                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des critères et seuils de déclenchement ;</li> <li>• Méthode de calcul des besoins ;</li> <li>• Ciblage des bénéficiaires ;</li> <li>• Normes de qualité ;</li> <li>• Modalités d'acquisition ;</li> <li>• Mobilisation des stocks publics et privés ;</li> <li>• Modalités de distribution ;</li> <li>• Mécanismes de suivi et de traçabilité</li> </ul> | Méthodologie régionale d'intervention est disponible                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Etape 5 : • Appui technique à la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire pour la conduite d'une intervention pilote de mobilisation d'aliment bétail en réponse à une crise pastorale permettant de tester la méthodologie proposée ; | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le pays pour la conduite de l'opération pilote</li> <li>• Dérouler la méthodologie proposée</li> <li>• Réaliser tout le cycle de l'intervention</li> <li>• Capitaliser les résultats et tirer les leçons apprises pour améliorer la méthodologie proposée</li> </ul>                                                                                      | Rapport complet de l'expérience pilote d'intervention en aliment bétail de la RRSA                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Volet 2 : Procédures d'achat et de préqualification/contractualisation</b>                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Etape 6 : Identification du panier de produits, spécifications techniques et procédures de contrôle qualité et quantité                                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• élaboration des fiches techniques et des spécifications minimales de chaque produit,</li> <li>• la définition des exigences de conditionnement, d'étiquetage et de traçabilité,</li> <li>• la mise en place de procédures harmonisées de contrôle qualitatif et quantitatif avant achat, à la réception, pendant le stockage et lors de la distribution</li> </ul>   | Un panier régional des aliments bétail prioritaires de la RRSA ;<br>Des fiches techniques standardisées pour chaque type d'aliment ;<br>Un référentiel régional des normes et seuils de qualité ;<br>Un cahier des charges type pour les achats d'aliment bétail ;<br>Une procédure standard de contrôle qualité et quantité ;<br>Des fiches/formulaires de contrôle à l'achat, à la |

|                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | réception, au stockage et à la distribution                                                                                                  |
| Etape 7 : Actualisation du manuel de procédures                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qui fait quoi ;</li> <li>• Quand ;</li> <li>• Avec quels outils ;</li> <li>• Selon quelle procédure ;</li> <li>• Avec quelle validation ;</li> <li>• Avec quels délais ;</li> <li>• Avec quels documents justificatifs.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                | Une matrice des responsabilités pourra être utilisée pour clarifier les rôles entre la RRSA, l'ARAA, les États membres et les autres acteurs |
| Etape 8 : Contractualisation anticipée avec les producteur et fournisseurs d'AB | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits et spécifications techniques et volumes ;</li> <li>• Prix ou mécanisme de fixation/révision des prix ;</li> <li>• Délais et lieux de livraison ;</li> <li>• Conditions de transport ;</li> <li>• Contrôle qualité ;</li> <li>• Modalités de paiement ;</li> <li>• Pénalités et durée du contrat ;</li> <li>• Modalités d'activation en cas d'urgence</li> </ul>                                                                                                                          | Modèle de contrat disponible                                                                                                                 |
| Etape 9 : développement des outils opérationnels                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Requêtes pour intervention RRSA ;</li> <li>• Grille d'évaluation rapide des besoins ;</li> <li>• Outil de calcul des quantités d'AB ;</li> <li>• Grille de ciblage ;</li> <li>• Fiche de sélection des fournisseurs ;</li> <li>• Fiche de contrôle qualité ;</li> <li>• Modèle de bon de commande ;</li> <li>• Outils de suivi des livraisons ;</li> <li>• Outils de suivi des distributions ;</li> <li>• Tableau de bord régional ;</li> <li>• Mécanisme de suivi des contrats-cadres</li> </ul> | Les outils nécessaires à l'application de la méthodologie sont disponibles                                                                   |
| Etape 10 : validation opérationnel et institutionnelle                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valider la méthodologie ;</li> <li>• Valider le manuel ;</li> <li>• Valider les outils ;</li> <li>• Examiner les contrats-cadres ;</li> <li>• Intégrer les observations des États membres ;</li> <li>• Définir les conditions de mise en œuvre ;</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                              |

## 7. Les principales tâches du consultant Volet 1 de l'étude



Pour ce volet 1, le premier consultant aura pour mission de finaliser et de rendre opérationnelle une méthodologie régionale harmonisée d'intervention de la RRSA en aliment bétail, permettant à la RRSA de décider, dimensionner, organiser et suivre ses interventions en réponse aux crises pastorales, tout en assurant leur complémentarité avec les dispositifs nationaux et locaux. Pour ce faire, le consultant devra :

- Analyser et capitaliser les dispositifs existants afin d'identifier les acquis, insuffisances et besoins d'harmonisation.
- Définir le mécanisme régional de déclenchement et d'intervention, notamment les indicateurs, seuils, niveaux de crise, justification, objectifs et principes de subsidiarité de la RRSA.
- Établir les critères de priorisation et de ciblage des zones et bénéficiaires, en fonction du déficit fourrager, de la vulnérabilité, de l'état du cheptel et de la mobilité pastorale.
- Élaborer la méthode de dimensionnement des besoins, pour déterminer les quantités d'aliment bétail à mobiliser selon l'ampleur, la durée et la couverture de la crise.
- Définir les modalités opérationnelles de réponse, couvrant l'approvisionnement, la qualité, le stockage, le transport, la distribution, la traçabilité et le suivi.
- Clarifier la gouvernance et finaliser le dispositif, à travers la définition des rôles, des circuits de décision, des mécanismes de suivi-évaluation,
- Appuyer la RRSA à tester la méthodologie proposée dans le cadre d'une intervention pilote en réponse à une crise pastorale dans la région.

### **Les principales tâches du consultant Volet 2**

- Analyser et actualiser les procédures existantes d'achat, de préqualification et de contractualisation.
- Harmoniser le processus d'achat, de l'expression des besoins à la sélection, l'attribution, la commande et le paiement des fournisseurs.
- Mettre en place un dispositif de préqualification et de contractualisation des fournisseurs, notamment à travers des contrats-cadres adaptés aux situations de crise.
- Élaborer les outils opérationnels et les exigences de qualité, incluant cahiers des charges, grilles d'évaluation, modèles de contrats, contrôle qualité, traçabilité et gestion des non-conformités.
- Clarifier les responsabilités des parties prenantes dans les procédures d'achat et de préqualifications/contractualisation.

### **8. Les livrables attendus volet 1**

- Rapport de diagnostic et de capitalisation des dispositifs existants, avec identification des acquis, insuffisances et recommandations d'harmonisation.
- Méthodologie régionale harmonisée d'intervention de la RRSA en aliment bétail, couvrant l'alerte, le déclenchement, le ciblage, le dimensionnement, la mobilisation, la distribution et le suivi-évaluation.
- Cadre régional de déclenchement, ciblage et dimensionnement, précisant les indicateurs, seuils, niveaux de crise, critères d'éligibilité, priorisation des zones/bénéficiaires et calcul des besoins.
- Cadre opérationnel de mise en œuvre et de gouvernance, définissant les modalités d'approvisionnement, stockage, transport, distribution, contrôle qualité, traçabilité, rôles et responsabilités des différents acteurs.
- Rapport complet et illustré portant sur l'opération pilote d'intervention de la RRSA en réponse à une crise pastorale incluant les leçons apprises pour l'amélioration de la méthodologie proposée ;



- Rapport de validation et feuille de route d'opérationnalisation, comprenant les recommandations finales et actions prioritaires pour la mise en œuvre de la méthodologie.

## 9. Les livrables attendus volet 2 :

- Rapport de diagnostic et d'actualisation des procédures d'achat, de préqualification et de contractualisation, avec recommandations d'amélioration.
- Manuel actualisé des procédures d'achat et dispositif de préqualification/contractualisation, incluant les critères de sélection, grilles d'évaluation, base fournisseurs et contrats-cadres.
- Dossier technique et boîte à outils opérationnelle, comprenant les cahiers des charges, spécifications de l'aliment bétail, contrôle qualité, réception, suivi et traçabilité.
- Dispositif de gouvernance, validation et opérationnalisation

## 10. Durée de la mission

La mission se déroule sur une période de six (06) mois, à compter de la signature du contrat, avec une charge de travail estimée entre 30 et 45 hommes/jours.

## 11. Profil du consultant du volet 1

Expert senior en systèmes pastoraux, sécurité alimentaire et gestion des réponses d'urgence, avec une solide expérience en approvisionnement et gestion des chaînes de valeur de l'aliment bétail.

### 11.1. Formation

Le consultant devra être titulaire au minimum d'un **Master (Bac+5)** en sciences animales / zootechnie agronomie ou développement rural ou tout autre domaine pertinent.

### 11.2. Expérience générale

- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans les domaines du pastoralisme, de la sécurité alimentaire, de la gestion des crises et/ou des systèmes d'approvisionnement agricoles et pastoraux.
- Expérience avérée dans la conception et/ou l'évaluation de mécanismes régionaux ou nationaux de réponse aux crises pastorales.
- Bonne connaissance des systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest et du Sahel.
- Expérience de travail avec les institutions régionales, notamment CEDEAO/ARAA, États membres, organisations pastorales et partenaires techniques et financiers.

### 11.3. Expérience spécifique

Le consultant devra démontrer une expérience dans :

- La conception de méthodologies de référentiels, protocoles, manuels ou systèmes d'intervention d'urgence
- Les questions d'aliment bétail : types et qualité d'aliment, chaîne d'approvisionnement, procédures, contrôle qualité,

### 11.4. Compétences spécifiques recherchées

Le consultant devra notamment disposer de :

- Excellentes capacités d'analyse et de synthèse ;
- Maîtrise de la conception de procédures opérationnelles ;



- Capacité à transformer une stratégie en dispositif opérationnel ;
- Bonne connaissance des mécanismes de gestion des stocks ;
- Capacité à analyser les marchés et chaînes d'approvisionnement ;
- Aptitude à travailler dans un environnement régional et multiacteurs ;
- Excellentes capacités rédactionnelles en français ;
- Capacité à animer des consultations et ateliers régionaux.

## 12. Profil du consultant du volet 2

### 12.1 Formation

- Bac+5 minimum en droit, marchés publics, Procurement, économie, gestion des achats, chaîne d'approvisionnement, agroéconomie ou domaine pertinent ;

### 12.2 Expériences générales

- Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la passation des marchés, le Procurement, la chaîne d'approvisionnement ou la gestion contractuelle ;
- Au moins 3 ans d'expérience dans la conception ou l'actualisation de procédures de passation des marchés et/ou de manuels opérationnels ;

### 12.3 Expériences spécifiques

- Expérience avérée dans la préqualification et l'évaluation de fournisseurs ;
- Expérience dans la préparation et la gestion des accords-cadres ;
- Expérience dans des opérations d'achats de produits agricoles, alimentaires, intrants agricoles ou aliments pour animaux.

### 12.4 Compétences

- Maîtrise des principes, procédures et outils de passation des marchés publics des institutions opérant dans le secteur agricole ;
- Connaissance des procédures de la CEDEAO/ARAA constitue un atout ;
- Préparation des DAO, demandes de cotation, avis de préqualification, grilles d'évaluation et rapports d'analyse
- capacité à définir les stratégies d'achat adaptées aux situations normales et d'urgence
- élaboration de grilles de notation et de bases de données de fournisseurs qualifiés

## 13. Critères d'évaluation des offres

| Domaine                                                                                                  | Exigences                                                                                                                                                                           | Notations |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Adéquation de la méthodologie et du calendrier proposés aux Termes de référence (TdR) (50 points)</b> |                                                                                                                                                                                     |           |
| Qualité de l'offre technique et financières soumis par le binôme                                         | Méthodologie claire et complète : totalité des Services, organisation décrite, liste des activités, programme de travail réaliste et conforme aux TdR et à la méthodologie proposés | 25        |



| Domaine                                                             | Exigences                                                                                                          | Notations  |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
|                                                                     | Méthodologie pertinente : apporte une valeur ajoutée aux TdR                                                       | 5          |
| <b>Total 1</b>                                                      |                                                                                                                    | <b>30</b>  |
| <b>Qualification et expérience du binôme 1</b>                      |                                                                                                                    |            |
| Formation                                                           | Bac+5 minimum                                                                                                      | 5          |
| Expérience générale                                                 | ≥10 ans                                                                                                            | 10         |
| Expérience spécifique                                               | ≥5 ans dans le pastoralisme et les interventions d'urgence                                                         | 15         |
| <b>Compétences</b>                                                  |                                                                                                                    | <b>10</b>  |
| Connaissance régionale                                              | CEDEAO-UEMOA-CILSS                                                                                                 | 5          |
| Capacités rédactionnelles                                           | Français obligatoire, anglais un atout                                                                             | 5          |
| <b>Total 2</b>                                                      |                                                                                                                    | <b>40</b>  |
| <b>Qualification et expérience du binôme 2</b>                      |                                                                                                                    |            |
| Formation                                                           | Bac+5 minimum                                                                                                      | 5          |
| Expérience générale                                                 | ≥5 ans                                                                                                             | 6          |
| Expérience spécifique                                               | ≥3 ans dans la conception ou l'actualisation de procédures de passation des marchés et/ou de manuels opérationnels | 9          |
| <b>Compétences</b>                                                  |                                                                                                                    | <b>10</b>  |
| Capacités dans la mise en place des outils de passation des marchés | Préparation des DAO, demandes de cotation, avis de préqualification, grilles d'évaluation et rapports d'analyse    | 7          |
| Connaissance des procédures                                         | CEDEAO/ARAA<br>Maîtrise des principes, procédures et outils de passation des marchés publics                       | 3          |
| <b>Total 3</b>                                                      |                                                                                                                    | <b>30</b>  |
| <b>Total général</b>                                                |                                                                                                                    | <b>100</b> |

**NB : La note minimale de qualification requise par binôme au titre du critère « qualification et expérience du binôme » est : 70%**

#### **14. Processus de sélection du consultant et dépôt des candidatures**

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection de consultants individuels tels que décrit à l'article 63 du en application du code des marchés de la CEDEAO.